



temps de travail hebdomadaire

Par **kim07**, le **20/06/2009** à **20:19**

bonjour, je suis chauffeur routier dans une entreprise de transport située à Malataverne et donc ma question est la suivante. Je voudrais savoir combien j'ai droit de faire d'heures dans la journée en comptant les heures de conduite + travail + dispo car ma responsable me dit que j'ai droit de faire 15 heures par jour. Merci de m'aider sur ce point-là.

Par **kim07**, le **21/06/2009** à **22:21**

salut et merci de ta réponse mais le problème est que je suis allé voir la réglementation du transport sur le site du gouvernement et il dit que l'amplitude est de 12 heures de travail + la conduite et pour faire 15 heures d'amplitude il faut avoir 3 heures de coupure dans sa journée. De plus la boîte où je travaille tu la connais sûrement car c'est les transports. Merci.